

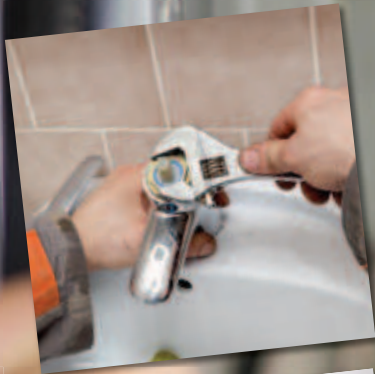
 Centre de formation
professionnelle Jonquière

92%

DE PLACEMENT
DEPUIS 3 ANS

PLOMBERIE CHAUFFAGE

14 mois de formation!



Le plombier installe, répare et entretient la tuyauterie, les accessoires et tout autre matériel de plomberie conformément aux différents codes. Il assure l'installation et le fonctionnement des réseaux de distribution de l'eau, d'évacuation des eaux usées, et des réseaux de ventilation dans les maisons et les bâtiments commerciaux et industriels.

De plus, il fabrique, pose et entretient les réseaux de tuyaux servant à transporter la vapeur, l'eau chaude ou le glycol, à l'aide d'outils manuels ou de machines-outils en vue d'assurer la distribution de la chaleur dans les bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels. Il voit aussi à l'installation d'appareils alimentés au mazout et au gaz.

**PRENDS
TA PLACE**



HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Je suis autonome
- Je suis apte à travailler dans des positions inconfortables et dans des espaces restreints
- J'ai un bon esprit logique et analytique
- J'ai le sens de l'observation et de l'organisation
- J'ai le souci du détail
- J'ai une bonne dextérité et de l'endurance physique

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

CE PROGRAMME PRÉPARE À LA FONCTION DE :

Plombier, tuyauteur, chauffagiste, monteur de réseaux de gicleurs.

DANS LES ENDROITS SUIVANTS :

Entreprises de plomberie-chauffage, entreprises de construction et de rénovation dans des champs d'activités résidentiel, commercial, industriel et institutionnel.

Remarque : Les diplômés en plomberie-chauffage pourront obtenir un certificat de compétence-apprenti à condition de répondre aux critères de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES); ou
- ▶ Être âgé d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire de l'entrée en formation et avoir obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques; ou
- ▶ Être âgé d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation, avoir réussi le test de développement général (TDG) et posséder les préalables spécifiques; ou
- ▶ Détenir une attestation d'équivalence de niveau secondaire (AENS).



CONTENU DU PROGRAMME

ÉNONCÉS DES COMPÉTENCES

HEURES

Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction	15
Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	30
Se situer au regard du métier, de la démarche de formation et communiquer en milieu de travail	30
Manutentionner des équipements, des matériaux et des produits	60
Assembler des systèmes de mécanique de tuyauterie	120
Installer des composants électriques	75
Interpréter des plans et devis	45
Installer des réseaux d'évacuation	120
Installer des réseaux de ventilation	120
Intervenir sur des dispositifs de commande électriques et électroniques	120
Effectuer des travaux de soudage et de brasage	75
Installer des systèmes de distribution d'eau chaude et d'eau froide, des équipements sanitaires et des accessoires	120
Entretenir et réparer de la tuyauterie, des équipements sanitaires et des accessoires	75
Présenter de l'information relative aux notions d'énergie et de chauffage	45
Installer, entretenir et réparer des appareils alimentés au mazout	120
Installer et réparer des systèmes de chauffage directs et renversés	120
Installer et réparer des systèmes de chauffage périmétriques	60
Installer des systèmes alimentés au gaz (naturel et propane)	120
Installer et réparer des systèmes de chauffage par rayonnement	75
Installer et réparer des systèmes à vapeur à basse pression	120
Effectuer des recherches d'emploi	15